

Les relations interculturelles dans la ville : entre fictions et mutations

In: Revue européenne des migrations internationales. Vol. 14 N°1. La ville destabilisée ? Faits et représentations. pp. 7-23.

Citer ce document / Cite this document :

Body-Gendrot Sophie, De Rudder Véronique. Les relations interculturelles dans la ville : entre fictions et mutations. In: Revue européenne des migrations internationales. Vol. 14 N°1. La ville destabilisée ? Faits et représentations. pp. 7-23.

doi : 10.3406/remi.1998.1606

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remi_0765-0752_1998_num_14_1_1606

Abstract

The Intercultural Relations in the City : Between Fictions and Mutations

Sophie BODY-GENDROT and Véronique DE RUDDER

In France, as in the United States or in the United Kingdom, according to an already worn out rhetoric, the conflation of « neighbourhoods in crisis » and of social pathologies is expressed in stereotyped discourses reinforcing the joint stigmatisation of segregated residential spaces and of their residents. The impact of economic restructuring and of globalization produces however contradictory outputs on the formation of identities, such as the fragmentation and the fluidity of their daily expression in local interactions and the hardening of more general, national, even civilisational identifications. As boundaries and social cleavages crystallize, the disadvantaged populations from bleak areas are involved into stakes around social hierarchies revealed throughout interethnic and racial conflicts. Public policies related to these urban spaces vary according to national traditions and administrative choices and the intervention of the state, in particular, may be rather different. They converge in the three concerned countries, however, in the use of minor, sometimes inadequate, and often contradictory tools to treat major cases of economic and social collapse, while hardly offering any solution allowing a genuine revamping of the status of such spaces nor a real socio-political integration of their residents.

Résumé

Les relations interculturelles dans la ville : entre fictions et mutations

Sophie BODY-GENDROT et Véronique DE RUDDER

En France, comme aux Etats-Unis ou en Grande Bretagne, selon une rhétorique déjà ancienne, l'amalgame entre « quartiers en crise » et « pathologies sociales » s'exprime dans des discours stéréotypés qui renforcent la stigmatisation conjointe des espaces de relégation résidentielle et de leurs habitants. Les effets de la crise économique et de la globalisation produisent cependant des effets contradictoires sur la formation des identités, entre la fragmentation et la labilité de leur expression quotidienne dans les interactions locales et le renforcement des identifications plus générales, nationales voire civilisationnelles. Tandis que se polarisent frontières et clivages sociaux, les populations défavorisées des quartiers en déréliction sont engagées dans des enjeux de classement social qui s'expriment sous forme de conflits interculturels.

Les politiques publiques concernant ces secteurs urbains varient en fonction des traditions nationales et des orientations gouvernementales, et l'engagement de l'Etat, en particulier y est assez différent. Elles ont cependant en commun, dans les trois pays considérés, d'utiliser des outils mineurs parfois inadéquats et souvent contradictoires pour traiter de situations de dégradation économiques et sociales majeures tout en n'offrant guère de solution permettant une véritable revalorisation du statut de ces territoires ni une véritable intégration sociale et politique des populations considérées.

Resumen

Las relaciones interculturales en la ciudad, entre ficciones y mutaciones

Sophie BODY-GENDROT y Véronique DE RUDDER

En Francia, como en Estados Unidos o en Gran Bretaña, según una retórica ya antigua, la amalgama entre los « barrios en crisis » y las « patologías sociales » se expresa en los discursos estereotipados que refuerzan la estigmatización conjunta de los espacios de relegación residencial y de sus habitantes. Los efectos de la crisis económica y de la globalización producen sin embargo efectos contradictorios sobre la formación de las identidades, entre la fragmentación y la labilidad de su expresión cotidiana en las interacciones locales y el refuerzo de las identificaciones más generales, nacionales, e incluso de civilizaciones. Mientras que se polarizan las fronteras y las diferencias sociales, las poblaciones desfavorecidas de los barrios desamparados se encuentran implicadas en juegos de clasificación social que se manifiestan como conflictos interculturales.

Las políticas públicas que tratan de estos sectores urbanos varían en función de las tradiciones nacionales y de las orientaciones de los gobiernos. El compromiso del Estado, en particular, es bastante diferente de un país al otro. Sin embargo aquellos tienen en común, en los tres países considerados, utilizar medios de poca importancia, a veces inadecuados y a menudo contradictorios para tratar las situaciones de degradación económica y social grave. Todo ello, sin ofrecer una solución que permita una verdadera revalorización del estatuto de esos territorios, no tampoco una verdadera

integración social y política de sus poblaciones.

Les relations interculturelles dans la ville : entre fictions et mutations

Sophie BODY-GENDROT* et Véronique DE RUDDER**

« Banlieues à problème », « *inner-city* », « ghetto », « immigrés », « exclus », « Blacks »... Dans la plupart des pays développés, les représentations dominantes d'un certain nombre de « problèmes sociaux » s'expriment dans un discours stéréotypé construit autour de termes-choc évocateurs de pathologies à la fois sociales et urbaines. La caractéristique commune de ces représentations est de se rapporter à des formations socio-spatiales plus ou moins circonscrites où se trouvent concentrés, sinon ségrégués, des populations qui cumulent des vulnérabilités sociales, économiques et culturelles.

Le fait n'est pas nouveau, du moins en France, où les quartiers des « pauvres » (ouvriers, chômeurs, migrants, employés précaires...) ont été de façon presque continue considérés comme « hors la ville », tandis que leurs habitants étaient considérés comme « hors la société ». Cette stigmatisation conjointe des espaces et de leurs occupants comporte bien des ambiguïtés. Car ce procédé « d'extériorisation » symbolique des populations « non conformes » nourrit une peur sociale suffisante pour alerter les instances politiques et administratives en charge de la paix civile et sociale. Agir, pour elles, c'est contradictoirement participer de la réintégration des relégués, fût-ce sous la forme classique de leur criminalisation.

Des processus complexes

Comment se lient entre eux la dégradation de la forme urbaine et le problème social ? La forme d'organisation, l'obsolescence sociale, en dévalorisant le champ spatial, dévalorise-t-elle l'identité ? Ces espaces sont-ils diabolisés en raison de leurs

* Politologue, Professeur à l'Université de Paris IV.

** Sociologue, Chargée de recherches au CNRS.

Unité de Recherches « *Migrations et Sociétés* », CNRS-Université de Paris VII et Paris VIII, Tour Centrale, 6^e étage, 2 Place Jussieu, 75251 Paris Cedex 5, France.

habitants ? Quelle est la part du maintien du regroupement volontaire face aux logiques du marché, à celles des administrations... ? L'isolement des habitants provient-il de leur pauvreté ? de leur culture ? Les représentations que suscitent ces quartiers jouent-elles un rôle autonome ?

Toutes ces questions suggèrent la nécessité d'une analyse qui embrasse ce qui est habituellement traité de manière fragmentaire dans la recherche : l'immigration, l'intégration, la citoyenneté, la pauvreté, la « race » et l'ethnicité, les politiques urbaines, les transformations économiques, le national et le local, la « participation des habitants », etc. Elles n'autorisent cependant pas à tout confondre.

Naguère, du moins en France, les phénomènes de marginalisation et de violence politique ont surtout été étudiés en tant que poussées révolutionnaires, jacqueries paysannes ou grèves insurrectionnelles, auxquelles mettaient fin la répression policière ou militaire et les procédures de négociation et de représentation. Qu'en est-il aujourd'hui pour les émeutes, d'ampleur très variée, qu'ont connues villes américaines, centres urbains anglais et banlieues françaises ?

Nous tendons, pour notre part, à adopter ce que Sharon Zukin (1988) appelle une approche « post-moderne », car elle est en résonance, dit-elle, avec la fragmentation des appartenances territoriales dans un contexte de restructuration économique et avec son expression dans de nouvelles configurations urbaines polarisées. La parole et l'action des agents, qu'il s'agisse des Africains-Américains paupérisés, des « *Blacks* » au Royaume Uni, des jeunes, nationaux ou non, des « quartiers sensibles » en France, révèlent en effet des identités ambivalentes, parfois contradictoires, multiples et changeantes en fonction des conjonctures, des enjeux de l'action, des interlocuteurs et sujettes à reformulation. Loin des stéréotypes qui prétendent les décrire, rien n'est figé. Leurs discours forment, certes, une réalité en soi ; ils n'en expriment pas moins la réalité sociale spécifique qui les induit. Et leur fonction est double : recherche d'un certain contrôle de l'expérience et tentative de la traduire significativement et symboliquement. Les « ghettos », les « *inner-cities* » et ce que nous appelons improprement en France « les banlieues » — espaces dépréciés de l'extérieur et si souvent dénigrés de l'intérieur — sont les lieux où se produit l'action mais aussi ceux d'où émerge le possible changement. Ceux qui y ont grandi, vécu, s'y sont attachés (voir les réactions lors de l'implosion des tours). Ils se les sont appropriés aussi, mobilisant leurs ressources et leur savoir-faire pour échapper à l'enfermement et au stigmatisme (la « ghettoïsation »). Ces jeunes, que l'on présente quasi-immanquablement comme menaçants, sont d'abord menacés (par l'échec scolaire, le chômage, la délinquance, la drogue...), et ils ont quelques raisons de le faire savoir. Ils sont des victimes, mais aussi des « voix » capables de se faire entendre. La façon dont ils interprètent les contraintes auxquelles ils sont soumis et les interactions locales entre les groupes participent de la construction d'identités généralement partielles, inachevées et complexes, qu'ils mettent en avant ou en retrait selon des configurations diverses. Ces identités s'élaborent au cours des relations spécifiques qu'ils entretiennent avec les espaces sociaux, plus divers qu'on ne le pense souvent, dans lesquels ils se meuvent.

« L'exclusion », s'il faut reprendre ce terme douteux, n'est pas seulement un phénomène qui « est », c'est un processus produit et reproduit socialement, économiquement, politiquement, idéologiquement. Il est constamment adapté, retransformé. Les pratiques, comme les situations, sont interprétées à l'aide de lunettes bi- ou multifocales par des sujets pensant et agissant simultanément à plusieurs niveaux, *a fortiori* lorsqu'ils ont migré d'un pays à l'autre, de la campagne à la ville, d'une région à l'autre, lorsqu'ils sont, comme on dit trop facilement, « entre-deux cultures », et même (surtout ?) lorsqu'ils ont intégré les normes et représentations dominantes d'une société qui les discrimine...

Des stéréotypes globalisants

Les stéréotypes des médias, des hommes politiques et même de certains chercheurs évoquant les espaces marginalisés et leurs populations masquent la complexité de ces processus. « L'exclusion », aujourd'hui en vient à fonctionner comme un label, voire comme un stigmat, qui pèse sur les groupes concernés. Non qu'il n'y ait aucun fondement à ces stéréotypes. Le taux de chômage est élevé parmi les populations confrontées à la désindustrialisation ; des travailleurs découragés ou potentiels cessent de croire à l'intégration par l'emploi et deviennent captifs de lieux où la mobilité s'est sensiblement ralentie et où les investissements sont relativement faibles. La ségrégation culturelle induit des conduites spécifiques qui peuvent apparaître de l'extérieur comme dysfonctionnelles ; dans les familles déstructurées par la migration ou le chômage, les adultes éprouvent plus de difficultés que d'autres à affirmer leur autorité à l'égard de leurs enfants, à leur proposer un avenir où ils puissent se projeter ; l'école ne produit plus le brassage social que l'on attend d'elle et elle est devenue incapable de faire croire à la promotion dont elle était prometteuse ; l'économie illicite se répand ; la violence, comme moyen de restaurer image de soi et respect d'autrui compensant le statut marginal, rend difficile, voire angoissante, la vie quotidienne de habitants.

Ceci est désormais bien connu, exploité *ad nauseam*. Ce n'est le privilège ni d'un pays, ni même d'une époque. L'amalgame transforme ces faits souvent disparates en « réalité » réifiée. Les comparaisons-choc vont bon train, qui assimilent « ghetto » noir américain et cités en difficulté, bande de jeunes plus ou moins marginaux et gangs, violence quotidienne et petite délinquance...

Mais surtout, ces stéréotypes masquent les ressources existantes et aggravent les problèmes des habitants. Ils en viennent à fonctionner comme prophéties auto-réalisantes, freinant les potentialités, entravant les initiatives ou pesant sur leurs effets susceptibles d'alléger les difficultés des populations marginalisées. Celles-ci finissent par être dessaisies de leurs actes comme de leurs paroles. On parle en leur nom, et leur discours en vient à être lui-même subordonné à l'hétéro-désignation qui leur est imposée. Elles sont symboliquement dépossédées de leur propre représentation.

Codes et rejets

Si, en France, l'usage de termes tels que « banlieue », « immigrés », « exclusion », signifiant une rupture sociale entre « Eux » et « Nous » est relativement récent, il procède de ces mêmes paniques sociales qui faisaient des « vagabonds », des « indigents », puis des ouvriers des populations « différentes », « inintégrables » et malfaisantes. Il y a en fait peu de différences entre la façon dont on parle aujourd'hui des « exclus » et celle dont ont été désignées les « classes dangereuses » du XIX^e siècle. Et les stéréotypes appliqués aujourd'hui à ce qu'il est convenu d'appeler en France « les immigrés » peuvent, à juste titre être considérés comme la pointe extrême d'un discours qui, initialement, et depuis de façon résurgente, a désigné les ouvriers, et particulièrement les plus précarisés d'entre eux. Ainsi, le label de « ghetto » succède-t-il maintenant à l'étiquette de « zone », selon des procédés descriptifs quasiment inchangés dans lesquels s'exprime la stigmatisation conjointe des groupes sociaux et de leurs espaces de ségrégation.

Avec la très progressive (et relative) « intégration » de la classe ouvrière française dans la société globale (M. Verret 1979) que la fin de la guerre et la période d'expansion qui a suivi ont permis de réaliser, on pouvait croire que ces couches sociales avaient trouvé, dans une cité structurée par la division entre bourgeois et travailleurs, un autre statut. Ce retour de la peur sociale, et de ses effets de rupture, est évidemment lié à la conjoncture de crise économique durable.

La nouveauté n'est pas dans cet effet d'optique qui permet de croire qu'il y a ceux qui sont dedans et ceux qui... n'y sont pas (ou pas à leur place), effet qu'exprime implicitement la notion vague et répétitive « d'exclusion ». Elle est dans la diffusion des fragmentations, par sexe, culture, catégorie sociale, voire génération, aggravée par la montée de l'individualisme qui, plus que jamais, rend chacun responsable de son sort, ce qui permet, éventuellement, de l'y abandonner... Les luttes qui apparaissent restent embryonnaires, atomisées, territorialisées par force, puisque les uns et les autres ne s'y reconnaissent pas, ne trouvent pas les voies de la solidarité. Aucune valeur légitime n'est venue remplacer celle du travail, par laquelle la classe ouvrière a pu forcer son intégration et, invoquant la production de la richesse, valider ses revendications socio-politiques. Les groupes hétérogènes qui font aujourd'hui l'expérience de toutes sortes de difficultés économiques et sociales se battent sur des thèmes liés à leur identité culturelle, à leur expression publique et à leurs droits civiques. Leur revendication d'un « droit de cité » passe par leur commune référence à ces territoires auxquels, spatialement et symboliquement, ils sont assignés, et qui, en même temps, les fragmentent en autant de groupes « spécifiques ».

« Immigré » ou « banlieue » sont des termes « euphémisants » qui tout à la fois désignent et fabriquent un *alter*. De la même manière, aux Etats-Unis, le mot *underclass*¹ amalgame des caractéristiques sociales (échec scolaire, familles

1 C'est dans une perspective démocratique que divers auteurs, tels Gunnar Myrdal, le premier, puis John Rex en Angleterre et William Julius Wilson aux Etats-Unis, ont d'abord utilisé ce terme d'*underclass*. Celui-ci renvoie à une position non seulement d'inégalité structurelle,

monoparentales, chômage, économie souterraine, etc.) que l'on retrouve dans d'autres couches de la société et dans d'autres espaces que dans celui du « ghetto ». Mais c'est en réalité un terme codé qui signifie « noir, pauvre, partageant une culture de rue », ce qui masque l'existence de familles pauvres, au travail, composées d'un père, d'une mère et d'enfants, habitant également ces lieux défavorisés. On pourrait poursuivre l'analogie avec les « Blacks » au Royaume Uni (Afro-Caribéens, Indiens, Pakistanais). Mais, pour une majorité de classes moyennes dont le statut se trouve brutalement précarisé par la dépression économique aiguë et persistante, le stéréotype joue un rôle non négligeable. Il permet d'établir une distinction sociale au moyen d'oppositions homologues dans le discours : « Eux »/« Nous », inclus/exclus, etc.

Espace, identité et statut

Ce malaise se retrouve dans la plupart des pays développés. Les habitants les plus enracinés ou les moins immédiatement menacés tentent de poursuivre une trajectoire de promotion sociale, au moins à travers leurs enfants (d'où l'enjeu crucial que représente, partout, l'institution scolaire). Ils aspirent à l'amélioration, en tout cas à la préservation, de leur situation. Logement et lieu de résidence sont investis d'un rôle de classement social, que la profession, bien souvent précarisée, a quelque peu perdu. Le statut résidentiel prend une place considérable dans la formation de l'image sociale et du statut global. Les populations ségréguées, assignées à des territoires en crise, en déclin et dévalorisés sont désignées par cet habitat, identité qu'elles acceptent ou refusent alternativement. Et la proximité de groupes marginalisés ou plus récemment installés n'est plus seulement considérée par les couches sociales moins disqualifiées comme une « gêne », réelle ou fantasmatique, mais encore comme une menace, individuelle et collective, pour leur identité comme pour leur statut.

Les efforts menés pour défendre leur « territoire », voire leur « enclave », des avancées des autres groupes ne sont certes pas nouveaux : on les observe dans les années 1920 dans les villes du nord des Etats-Unis où migrent les Noirs du sud ; on les retrouve à la même époque à Lyon ou à Marseille, villes d'immigration. Ils se manifestent dans les années 1950-60 au Royaume-Uni. Ces tensions concernent les frontières réelles ou symboliques autour desquelles les groupes marquent leur différence. Plus précisément, elles mettent en jeu les relations entre identité et espace : dans les lieux négativement connotés à forte homogénéité sociale, les différenciations culturelles sont survalorisées. Ainsi les populations tentent-elles souvent de prendre de la distance par rapport à leur espace résidentiel, dans un jeu de distinction et de démarquage qui va de la cité à la tour et de l'immeuble à la cage d'escalier, cherchant à la fois, dans un discours et des pratiques souvent contradictoires, à s'exclure de leur voisinage et à revaloriser leur entourage immédiat, et parfois à quasiment « faire

mais d'extériorité par rapport à la classe ouvrière « blanche » d'autant moins encline à l'unité qu'elle cherche, non sans succès, à tirer bénéfice de cette inégalité. La notion d'*underclass* est associée à celles de « culture de la pauvreté », « du ghetto » ou « de la rue ». Cet ensemble notionnel s'est aujourd'hui retourné contre les populations ainsi désignées.

comme si »... elles n'habitaient pas là ! Dans ces micro-espaces, des hiérarchies de relations sociales s'établissent, fondées sur les origines sociales, nationales, ou culturelles (réelles ou imputées), dont la fonction est de compenser la représentation que les populations ont de leur propre marginalisation.

Conflits interculturels aux Etats-Unis, en Grande Bretagne, en France

L'exacerbation des conflits, latents ou ouverts, qui s'inscrivent dans l'espace restreint de la cohabitation est liée à la double globalisation qui les affecte. Face au déclin des identités de classe, à la fragmentation et à la relative labilité des identités individuelles et collectives, c'est paradoxalement, aux identifications les plus générales que l'on renvoie, en particulier à l'identité nationale (et au privilège de nationalité). La tension est extrême entre les identités partielles, diversement articulées et relativement plastiques, qui s'expriment au quotidien, en fonction des enjeux et des conjonctures, et ces identités globales, passablement abstraites, revendiquées ou imposées, dans un rapport spéculaire entre auto et hétéro-définition, qui partout sont appelées en référence. C'est aussi ce que remarquait Abdelmalek Sayad lorsqu'il signalait que ces conflits ne sont plus « *comme à l'ordinaire, inscrits totalement dans l'ordre des relations individuelles et interpersonnelles (ou purement subjectives) mais [...] concernent collectivement chacune des personnes en cause ; toutes engagent dans ces conflits tout leur être social, c'est-à-dire l'idée qu'elles se font d'elles-mêmes ou, pour parler le langage qui a cours aujourd'hui, leur identité sociale (qui, ici, est en même temps l'identité nationale et, par conséquent, une identité éminemment collective).* » (Sayad 1992).

Ces conflits n'ont souvent aucune base objective. Ce sont des manifestations de résistance au risque de disqualification, au déclin, à la marginalisation... Elles prennent pour cible les jeunes, images de ces identités composites et figures emblématiques d'un devenir marginal inacceptable : « *Ils sont là, ils ne font rien, rien. Ils n'ont pas comme nous le sens du travail. Sans travail, nous, on n'est rien. Eux, ils trouvent ça normal, ils ne cherchent même pas et après, ils disent que c'est du racisme s'ils n'ont pas de travail* »². Représentations qui vont jusqu'à la panique : « *Eux peuvent tout se permettre (...) ils sont grossiers, ils sont haineux, leur regard est méchant, ils te regardent toujours fixement de travers. On a l'impression qu'ils ont toujours envie de te battre... ils me foutent la trouille* » (Sayad 1992).

Elles s'attachent aussi à la culture, selon une conception statique et quasi-héréditaire de celle-ci, qui la fait se substituer fonctionnellement à la race biologique, ou qui l'y identifie (Guillaumin 1992) : « *Rien ne va. On ne peut pas s'entendre. On n'a pas les mêmes goûts, les mêmes habitudes. On vit pas la même chose. On voit pas les mêmes choses de la même manière. Alors on peut pas être d'accord, on n'est pas d'accord... sur rien* » (Sayad, *ibidem*).

2 Extrait d'interview d'un homme français, commerçant, parisien, réalisé par l'un des auteurs en 1991.

Alors que dans de nombreux cas américains, la solidarité ethnique, soudée par l'enclave territoriale, mène à un communalisme possessif et exclusif fondé sur un système racial hiérarchique et rigide (Rieder 1985, Plotkin 1991), en France, ces autochtones vulnérables, survivant à un désastre économique, se plaignent d'un sort inéluctable qui leur serait imposé par une bureaucratie politico-administrative aveugle ou par de puissantes forces économiques sur lesquelles ils n'ont pas prise. Pour éviter d'être jugés racistes par des interlocuteurs qui n'appartiennent pas à leur environnement immédiat, ils expriment leur malaise à propos de cibles faciles, et surtout en apparence objectives : des odeurs de cuisine, des parois trop minces, des enfants ou des chats bruyants... qui sont des euphémismes pour ne pas dire « immigrés ».

Mais la référence à la « différence culturelle », qui peut s'exprimer comme « gêne », ne s'en tient souvent pas là. Elle vient généralement en renfort d'une contestation de la légitimité de ces « immigrés » réels ou prétendus à être là où ils sont, près de soi, et plus généralement en France, en cette période de rareté des ressources fondamentales (logement, emploi, diplômes valorisables, prestations sociales...). Elle se présente, selon l'expression de Victor Borgogno (1990) comme le refus d'une « *réciprocité des perspectives* », refus qui rend impossibles l'identification de problèmes et de revendications communs et donc l'émergence de procédures de résolution des conflits. C'est, face au sentiment d'abandon de la part des autorités politiques, nationales ou locales — et donc à la question de pouvoir/impuissance — la revendication d'un « privilège de nationalité », voire d'origine nationale, qui est alors fréquemment mise en avant, comme ultime tentative de revalorisation : « *Les hommes politiques... après ils leur font des fleurs [...] Ils ont tous les droits. Il n'y en a que pour eux. Toi, si tu es Français, tu veux un logement, tu peux attendre, et eux, avec leurs mômes, ils te passent devant [...] Ah ! ils ont droit à tout ! On les aide tellement par rapport aux Français ! Si ça continue comme ça, ce sera nous les étrangers* »³.

Politiques publiques et clivages sociaux

Les réponses politiques apportés à ces problèmes de relations interculturelles semblent à première vue diverger. Aux Etats-Unis, durant les dix premières années de reaganisme/bushisme, l'abandon des secteurs en déclin à leur dérive a prévalu, au point que le terme « urbain » a pratiquement disparu du vocabulaire de Washington ; à l'opposé, l'*inner-city* est restée constamment à l'ordre du jour des gouvernements britanniques depuis les années 1960, tandis que la préoccupation française à l'égard de l'immigration et des banlieues se manifesta à partir des années 1980 et demeure une priorité.

Douze années d'administration républicaine ont, aux Etats-Unis, accru la polarisation entre ceux dont le statut et le capital sont garantis et les démunis. La venue à la Maison Blanche d'un Président démocrate mais sudiste n'a pas modifié ce clivage.

3 Extrait d'interview d'une femme française, épouse d'ouvrier au chômage, réalisée par l'une des auteurs à Saint Denis en 1991.

Les politiques fédérales territoriales ont continué à être amputées de leurs crédits. La rhétorique venue des sommets de l'État a discrédité les formes d'assistance mises en place par les Démocrates dans les années 1960 en direction des villes et des minorités raciales selon la vieille idée que « *plus on aide les pauvres, plus on en a* ». Ronald Reagan a voulu libérer les pauvres de « *la toile d'araignée de la dépendance* » en s'appuyant sur la rhétorique d'idéologues tels que C. Murray, L. Mead, T. Sowell etc. qui lui offraient la justification qu'il recherchait pour se désintéresser des « *pauvres non-méritants* » (Jencks 1992). Au cours de l'été 1996, le Président Clinton a signé une loi signifiant le démantèlement de l'aide sociale aux familles nécessiteuses.

Parmi les nombreuses réponses politiques apportée à la crise urbaine, deux semblent distinguer les Etats-Unis à la recherche d'un statu quo en matière de ségrégation socio-raciale. La première a trait à la définition de la pauvreté dont la barre est placée si bas qu'elle stigmatise nécessairement ceux qui se trouvent en dessous. Or les définitions des catégories établies en matière de politique publique, loin d'être neutres, aboutissent à cimenter ou à isoler tels ou tels groupes dans les analyses socio-politiques, établissant de ce fait les frontières d'un problème. Si, en France et au Royaume-Uni, la définition de la pauvreté est relative et si elle englobe des segments de population auxquels chacun peut s'identifier (travailleurs paupérisés, familles monoparentales, RMistes, personnes âgées, sans-abris...), aux Etats-Unis, la définition absolue de la pauvreté n'inclut que des catégories restreintes. L'accent n'est dès lors plus mis sur le problème de l'emploi, du logement, des retraites ou sur les effets structurels des politiques publiques, mais sur des caractéristiques individuelles et comportementales qui apparaissent comme des « anomalies » par rapport aux normes des classes moyennes et comme des déviations. Ainsi fonctionne désormais la catégorie d'underclass, diabolisée à l'excès pour rassurer le reste de la population sur la non confusion entre « Eux », ces pauvres démeritants auxquels nul ne peut s'identifier, et « Nous ». Depuis le début de la République américaine jusqu'à maintenant, cette idéologie à base religieuse et puritaine a fort peu évolué. Elle confie le secours aux Eglises et aux associations caritatives privées.

La seconde caractéristique concerne les enclaves suburbaines mono-raciales où une majorité d'Américains tire avantage d'impôts faibles et de lois de zonage pour se protéger des « indésirables » tout en utilisant les services de la grande ville où, fréquemment, ils travaillent sans y résider. On pense en particulier aux agents de la puissance publique, enseignants, policiers, employés administratifs etc. Aucune réforme fiscale qui résoudrait une partie des problèmes des *inner-cities* sous-financées, en redécoupant des entités administratives qui les mêleraient à une fraction des paradis dorés de la banlieue, dans ce que David Rusk (1990) appelle l'*elastic city* n'a été sérieusement envisagée pour mettre fin à un apartheid plus ou moins « *soft* » (Massey et Denton, 1992). En conséquence, les résidents des enclaves suburbaines dont le poids électoral est déterminant n'ont plus véritablement à se soucier du sort des minorités marginalisées, soumises, dans certains cas, à une hyper-ségrégation et dont les conditions de vie ont empiré depuis que l'Etat fédéral et les Etats endettés se désintéressent de leur sort. Il est significatif, par exemple, que lors de la campagne pour l'élection d'un nouveau maire, à Los Angeles, un an après les émeutes de mai 1992, ces questions n'aient jamais constitué un sujet de débat pour les candidats. La nouvelle

géographie des inégalités est autant spatiale que mentale. Dans les années 1960, un tiers des Américains habitait en banlieue, un tiers en centre-ville, un tiers en zone rurale. Aujourd'hui, les trois quarts des Américains ne vivent plus dans les centres-villes où résident une majorité de Noirs et de Latinos. Ils n'ont aucune occasion de côtoyer des familles monoparentales, des immigrants et des pauvres et leur représentation de l'altérité ne leur vient que par téléviseur interposé.

Après une forte tradition d'intervention étatique, la situation est assez différente au Royaume-Uni et en France. Bien que Madame Thatcher et le parti conservateur aient vigoureusement soutenu la philosophie du *trickle-down* (aider l'enrichissement des plus riches pour qu'il se répercute en cascade jusqu'aux plus pauvres), les pépinières d'entreprise dans les quartiers en crise et l'intervention du secteur privé ont tenté de remédier au déclin et aux tensions sociales dans « ces quartiers là » (*those inner-cities*, dicit Mrs Thatcher). Des personnalités influentes dans les cercles du pouvoir, des fonctionnaires confirmés et des médias se sont employés à affirmer que la question relevait de la responsabilité de l'Etat, créant au besoin une série de paniques morales dans le grand public (Mossberger et Tocker 1993). Les programmes de « régénération urbaine » et autres projets de développement urbain profitent indirectement aux minorités raciales résidant dans les quartiers-cibles. L'attribution de logements sociaux, la création de programmes scolaires spécifiques pour remédier aux difficultés des enfants des minorités, les dispositifs en matière de santé et d'aide sociale, la lutte contre les discriminations raciales sont néanmoins laissés à la discrétion des autorités locales. Les maires et autres officiels disposent donc d'une large marge d'action, mais leurs dotations relevant de Whitehall et du gouvernement, leurs outils destinés à favoriser l'intégration sociale au moyen de l'éducation, de l'îlotage et du logement social, pour ne citer que ceux-là, restent limités. Ici comme ailleurs, l'échelon local reste celui où se révèlent les tensions entre un noyau central qui donne l'impulsion aux politiques et ceux qui sont en charge de les mettre en oeuvre sur le terrain, d'autant qu'au Royaume-Uni, le secteur privé pèse davantage qu'en France sur les décisions publiques. La venue au pouvoir d'un gouvernement travailliste sous la houlette de Tony Blair n'a guère modifié ces tendances profondes.

Il n'est guère possible ici de faire l'évaluation des succès et des échecs de ces mesures : ils dépendent en grande partie des traditions politiques locales, des caractéristiques individuelles des personnes impliquées et de la concentration des minorités en difficulté, qui permet d'exercer des pressions de type clientéliste. L'Etat n'est en tous cas pas entièrement resté inactif, même sous le régime conservateur et la politique de criminalisation de catégories dangereuses car marginales continue à faire recette. C'est sur le slogan « *être dur avec le crime et être dur avec les causes du crime* » que T. Blair a rallié une grande majorité de l'opinion publique.

En France, l'approche territoriale a prévalu sur l'approche sociale dans la Politique de la Ville. La conversion de la question sociale en question urbaine a représenté un effort pour circonscrire des problèmes complexes en les territorialisant, en « *surlocalisant le social* », selon l'expression d'Abdelkader Belbahri (1984).

A partir d'une définition sectorielle des problèmes socio-urbains, initiés et expérimentés dans les années 1970 par des autorités politiques soucieuses de saisir des occasions d'exercer des pressions sur les ministères, une conception politique globalisante s'est élaborée à l'échelon national dans les années 1980 dans quelques cercles du pouvoir après que des émeutes se furent produites dans la banlieue lyonnaise. Quatre cents quartiers « sensibles », cumulant des handicaps économiques, sociaux, culturels, et souvent urbanistiques et architecturaux, concernant trois millions et demi d'habitants, ont alors fait l'objet d'un traitement spécifique. Ce n'est pourtant qu'en 1988, après les Assises de Bron, que la construction d'un objet politique « banlieue » s'élabore à partir d'un consensus entre le chef de l'Etat, le Premier Ministre, et des partenaires tels « Banlieue 89 » et d'autres, directement impliqués. A partir de ce moment, avec des effets rhétoriques amplificateurs, un budget conséquent est alloué aux espaces révélateurs de tensions. Une mutation institutionnelle intervient à l'échelon central avec la création d'un Ministère de la Ville et de commissions ad hoc destinées à combattre avec force visibilité « l'exclusion ». François Mitterrand proclame que cette politique de la ville est « *l'action majeure de temps à venir* », tandis que Michel Rocard invoque « *une civilisation urbaine en marche* ». Un nouvel objet de recherche et d'action est constitué.

Cette approche tend à réduire, dans un premier temps, les problèmes sociaux à des dysfonctionnements urbains : la rénovation du bâti et un changement dans l'image des quartiers dégradés ramèneraient les « exclus » dans la matrice globale. On procède alors à la réfection de l'architecture des grands ensembles et à l'amélioration de l'environnement ; des zones d'éducation prioritaires, des programmes d'apprentissage, des politiques de sensibilisation culturelle sont lancés avec des résultats limités. Ils ne paraissent pas convaincre les habitants que leurs difficultés sont à l'égal de celles des autres. Dans le même temps, une politique de territorialité est mise en place. Elle vise à faire coopérer les travailleurs sociaux, les îlotiers, les gardiens d'immeubles, les juges de quartier, les éducateurs et les animateurs d'association afin de résoudre des problèmes circonscrits de « pathologie sociale ». La démarche territoriale a pour effet pervers de « coller » à une logique binaire d'inclusion et d'exclusion, impliquant que ces habitants sont « différents » et relèvent d'un traitement social spécifique. Celui-ci est censé favoriser « l'intégration » de groupes « à problèmes », lors même que les catégories de populations concernées sont hétérogènes (chômeurs de longue durée, mineurs délinquants, victimes du racisme, femmes immigrées polygames ...) et qu'elles sont toutes ensemble amalgamées en termes de détresse sociale comme « exclues ». Ces politiques tendent à légitimer ce que l'on pourrait nommer une forme d'exclusion dans l'inclusion.

Un des thèmes sous-jacents à ces politiques de la ville et que l'on retrouve dans la Loi d'Orientation pour la Ville de 1992 (Loi d'Orientation pour la ville ; Séminaire chercheurs-décideurs, 1991) a trait au vieux rêve de « brassage social » des réformateurs du début du siècle. Il s'agit de favoriser le retour des classes moyennes vers leurs anciens quartiers (à quoi correspondent, entre autres, l'inapplication des surloyers et, plus récemment, le relèvement du plafond de ressources pour l'accès aux H.L.M.). Une telle logique implique que la coexistence spatiale de différentes catégories sociales aura mécaniquement pour effet de restaurer un « lien social »

dissous, et que les classes les plus pauvres (et les plus dangereuses) se « normaliseront » grâce à leur contact avec des éléments en position stable ou de mobilité ascendante (ou sous leur surveillance). Ce mythe du « rééquilibrage social » au fondement du discours protéiforme sur la restauration du « lien social », renvoie à une vision organiciste de la société, voire de la « communauté » nationale. Le gouvernement conservateur venu au pouvoir en mars 1993 n'a pas modifié les grandes lignes de cette politique, même si, en fait, il ne lui a pas accordé la même priorité (Le Monde, 6/1/1994). La nomination d'un ministre délégué à la ville par le gouvernement socialiste en place depuis 1997 est trop récente pour que l'on puisse juger s'il y a ou non inflexion nouvelle en la matière.

En France comme au Royaume-Uni, tous les partis politiques ont de fait intérêt à maintenir la question amalgamée « ville/immigration/délinquance » à l'ordre du jour. Les bénéfices symboliques sont importants : une part de l'opinion publique réclame plus de surveillance et de mises sous les verrous des voyous, redoute l'explosion sociale des banlieues et tolère mal les désordres. Les hommes politiques portent le blâme de l'inaction en ce domaine. En second lieu, l'idéologie dominante, en France, reste encore celle de la solidarité et l'on n'y voit pas à tout moment, comme aux Etats-Unis, les contribuables s'insurger contre des politiques locales de péréquation des ressources susceptibles de faire augmenter leurs impôts. Toutefois, une ligne de démarcation implicite sépare un endogroupe qui peut bénéficier de la solidarité nationale des « autres ». Si les maires de gauche, de droite et du centre s'accordent à faire de la question urbaine une priorité, les années 1990 ont vu s'accuser l'insistance, apparue sous le gouvernement Thatcher en Grande Bretagne, pour que s'instaure « *une société de loi et d'ordre* » (Hall 1978) et la recherche de boucs émissaires, dont les principaux sont les « clandestins » et les étrangers en fraude. L'histoire se répète.

L'impact du politique

La première limite au changement observé vient, dans chacun des trois pays étudiés, d'une acceptation de la polarisation sociale aiguës par la dépression économique. En effet, les mouvements de privatisation, de retrait et les démarches individualistes sont plus accusés ici ou là, mais n'épargnent aucun pays. L'opinion dominante, aux Etats-Unis, accepte la non-intervention de l'Etat et des Etats en direction des ghettos, à l'exception du développement de l'Etat carcéral, sous prétexte que l'on ignore les bonnes solutions et que « rien ne marche » ; et dans les quartiers défavorisés d'Europe, la perception générale est que les mesures, quand elles existent, sont symboliques, incohérentes, inadaptées, voire vaines. De fait, ce sont des outils mineurs qui sont utilisés pour faire face à la dégradation majeure des quartiers désindustrialisés (Linhart 1992), obsolètes, en crise fonctionnelle et urbanistique. Les priorités politiques et économiques imposées par la mondialisation de l'économie, les flux spéculatifs, la défense de la monnaie, la construction européenne... mettent les tensions sociales et le déclin urbain en position subalterne dans l'agenda politique. Certes, répétons-le, des personnalités demeurent vigilantes et se mobilisent en faveur des quartiers en crise et de l'intégration sociale, mais seules des circonstances

particulières — désordres, meurtres racistes, dénis de justice, bavures policières — rendent les changements possible, et ceci à condition que se présente l'opportunité d'exercer de pressions, à la faveur de tel ou tel marchandage, sur tel ou tel groupe de véritables décideurs politiques.

Le second obstacle a trait à l'inadéquation des outils politico-administratifs et des lieux hiérarchiques dans l'élaboration de décisions pour gérer les secteurs urbains en mutation et des populations hétérogènes. Les découpages territoriaux plus ou moins anciens ou remaniés (commune, département, région...), sont relativement inadéquats dans le traitement des problèmes. Ceux-ci sont, certes, « territorialisés » — parfois jusqu'à l'extrême par localisation captive des personnes et stigmatisation spatiale — mais ils ne s'en trouvent pas moins sous l'emprise de polarisations régionales interurbaines à l'échelle nationale et internationale. Qui sont les interlocuteurs des populations marginalisées minoritaires dans des démocraties régies par le principe majoritaire ? Quels sont les instances et les échelons réellement responsables et disposant des moyens d'agir à l'échelle où se posent les difficultés à résoudre ? En fait, ceux qui travaillent à l'intérieur de l'institution dépendent directement ou indirectement de l'électorat et le découpage géographique des collectivités locales ou territoriales comme des services déconcentrés de l'Etat n'offre pas la souplesse nécessaire à l'action politique coordonnée, pourtant reconnue comme nécessaire. Un maire français note, par exemple, que si les lois de décentralisation paraissent lui distribuer plus de cartes à jouer en faveur de l'intégration sociale, ce ne sont pas nécessairement des atouts.

En outre, les habitants des circonscriptions électorales les plus paupérisées ne votent pas, soit qu'elles ne le veuillent pas, soit qu'elles ne puissent pas. L'indifférence exprime l'impuissance, tout comme, souvent, le vote protestataire de crispation nationaliste. Les droits civiques sont cependant perçus comme le symbole marquant la différence entre ceux qui appartiennent à la communauté politique, au sens large, et qui partagent une destinée commune, et les « autres », encore une fois : autre illustration du déni de réciprocité. Ainsi, seuls 35 % des Français se disent favorables au droit de vote pour les étrangers résidant de longue date aux élections municipales. Mais par ailleurs, pour un certain nombre de nationaux, naturalisés ou non, le droit de vote semble déconnecté d'une véritable intégration sociale. Pour l'enquête qui nous déclare « Je ne suis pas Français, je suis de Marseille », la citoyenneté tire son sens du territoire, et c'est dans le même mouvement qu'il rejette la société globale qu'il perçoit comme globalement raciste.

Cette remarque ouvre aussi, peut-être, à la compréhension de ces relations plus ou moins contradictoires entre l'ancrage local et les systèmes d'échanges privilégiés, en réseau, avec d'autres régions du monde, parfois plus significatifs pour les acteurs que l'espace national (espace Afrique-Méditerranée-Europe, par exemple). Elle dévoile en tout cas la dualité et la contradiction sous-jacentes au terme « intégration » : les dominants cherchent à imposer une conception de l'intégration/assimilation fondée sur la docilité, la soumission aux conduites normatives, la conformité et l'intériorisation de leurs modèles et de leurs règles tandis que les habitants des quartiers en crise — les jeunes en particulier — exigent la reconnaissance de leur légitimité, l'extension de leur

champ d'intervention, des chances égales, comme le leur enseigne l'école, les médias, l'Etat et les lois de la République...

Les couches populaires et dominées sont toujours soupçonnées de se soustraire, plus ou moins délibérément, à l'assujettissement à ce « lien social » qu'elles sont en même temps sommées de contracter. Or elles ne cessent, quant à elles, de réclamer que soit admise l'interdépendance de leur condition avec celles des autres groupes et classes qui les dominent et les méprisent. Pourquoi, d'ailleurs, les populations qui se sentent systématiquement exclues adhèreraient-elles aux mesures politiques d'un système qui les exclut, se demande à juste titre John Solomos (1988) ? La légitimité du système politique fait problème lorsqu'il ne crée pas d'emploi, ne met pas fin à la déréliction des quartiers ouvriers, n'agit pas sur le racisme institutionnel et collectif, se discrédite dans des affaires de corruption qui ne profitent qu'aux nantis. Mais par ailleurs, sa capacité à agir sur les structures inégalitaires et sur le racisme est de fait limitée : on ne change pas les mentalités par décret, surtout en temps de crise. La répression, on le sait, est un outil aux effets limités et transitoires puisque la légitimité du système est fondée sur le consentement et la participation. La proclamation de l'égalité des chances est au mieux contradictoire et au pire purement symbolique : elle ne résout pas le problème des conditions de vie collective dans les grands ensembles marginalisés. Les options politiques sont de fait étroites et l'on peut craindre que la violence soit un recours possible pour forcer le système politique à agir.

Conclusion

L'incapacité de l'appareil politico-administratif à trouver des remèdes significatifs au sort de populations marginalisées et minoritaires résidant dans des espaces dépréciés amène un certain nombre de chercheurs à voir une solution dans la participation des habitants. Ceux-ci adhèreraient à un idéal de vie sociale fondé sur l'acceptation des différences culturelles et mettraient en oeuvre des expériences de démocratie directe dans le partage d'une vie collective multi-culturelle. De telles panacées sont sans doute remplies de bonnes intentions. On ne voit pas qu'elles puissent pour autant détenir le pouvoir de transformer en paradis le purgatoire — et parfois l'enfer — des populations des quartiers en déshérence. De tels espoirs utopiques (quels sont les moyens réels d'une telle revitalisation politique et sociale ?) sont pour le moins pharisiennes. Comment peut-on attendre des catégories sociales les plus démunies et les plus isolées qu'elles produisent les grands schémas de transformation sociale et de justice ? Comment les majorités (ou leurs élites) peuvent-elles exiger d'elles qu'elles restaurent un « lien social » qu'elles participent elles-mêmes à distendre ? C'est, au mieux, contradictoire : produisez une utopie, semblent-elles dire, que nous aurons ensuite le privilège de refuser. Vieille rengaine déjà entendue à propos de l'intégration, de l'assimilation etc. Dans un rapport social asymétrique, la charge du désenclavement semble porter sur les épaules des seuls dominés, laissant aux dominants l'illusion d'être extérieurs à la question, le pouvoir d'accepter ou de rejeter, et la possibilité de continuer de « blâmer les victimes ».

Ces tendances que l'on voit s'affirmer dans la plupart des sociétés développées revêtent des configurations différentes en fonction des histoires nationales et des idéologies singulières. Certes les Africains-Américains, les Amérindiens et les nouveaux venus du Tiers-Monde partagent avec les immigrés de pays colonisés résidant en Europe le même fardeau de discrimination, de racisme et autres formes de subordination. Mais la logique d'exclusion raciale imposée aux Africains-Américains est pluri-centenaire et elle subsiste avec la complicité des institutions. Au Royaume-Uni et en France, le consensus relatif sur l'intervention de l'Etat ne fait que ralentir les problèmes posés par le « stockage » de populations dans des lieux désinvestis par les processus de triage. Le discours officiel demeure celui de la solidarité, mais les autorités ne s'imposent pas des obligations de résultat, ni en termes de prise de distance par rapport aux logiques de marché ou électorales, ni en termes de pédagogie sociale ou politique, et, le cas échéant, d'affrontement avec les groupes de pression, ni en termes de rigueur dans la gestion administrative et de rupture avec les habitudes de laisser-faire ou de laisser-aller (Belorgey, 1992).

De telles contradictions sont porteuses de violences urbaines, éventuellement interculturelles. Mais alors que la non-intervention de l'Etat américain et l'échelle de l'exclusion conduit des minorités portées au désespoir à des formes de violence nihiliste et autodestructrice dans un scénario sombre à la *Blade Runner*, il semble qu'en Europe, en raison d'une tradition d'intervention étatique ancrée, les révoltes impliquant les jeunes des cités puissent être considérées comme des conflits d'intégration (De Rudder 1994) définis par une recherche (difficile) de dialogue, une demande de participation à la production matérielle et symbolique de la société et de reconnaissance de leur citoyenneté hybride.

Références bibliographiques

- BELBAHRI (A.), « Les Minguettes ou la surlocalisation du social ». *Espaces et Sociétés*, n° 45 (« La cohabitation pluriethnique »), 1984, pp. 101-108.
- BELORGEY, (J.M.) avec DONZELOT (J.), et ESTEBE (P.), *Rapport d'évaluation sur la politique de la ville*. Conseil National des villes, Paris, déc. 1992.
- BODY-GENDROT (S.), « La ségrégation aux Etats-Unis ». *Cahiers de l'Habitat*, vol. 15, oct. 1991.
- BODY-GENDROT (S.), *Ville et violence. L'irruption de nouveaux acteurs*. Presses Universitaires de France, Paris, 1993.
- BORGOGNO (V.), Le discours populaire sur l'immigration. Un racisme pratique ? *Peuples Méditerranéens*, n° 51, Avril/Juin 1990.
- DE RUDDER (V.), « La cohabitation pluriethnique et ses enjeux ». *Migrants-Formation*, n° 80, mars 1990.
- DE RUDDER (V.), « Conflits et intégration dans les quartiers populaires », in BASSAND (M.) et LERESCHE (J.P.) Dir., *Les faces cachées de l'urbain*, Peter Lang, Berne, Berlin, Francfort, 1994.
- GUILLAUMIN (C.), « Une Société en ordre. De quelques-unes des formes de l'idéologie raciste », *Sociologie et sociétés*, (Canada) vol XXIV, n° 2, 1992.
- HALL (S.) et alii, *Policing the Crisis : Mugging, the State and Law and Order Society*. Macmillan, Londres (UK), 1978.
- JENCKS (C.), *Rethinking Social Policy*. Ma., Harvard University Press, Cambridge (USA), 1992.
- LINHART (V.), « Des Minguettes à Vaulx-en-Velin, les réponses des pouvoirs publics aux violences urbaines », *Cultures et Conflits*, n° 6, juin 1992.
- Loi d'Orientation pour la Ville ; Séminaire chercheurs-décideurs*. Paris, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, coll « Recherches », mai 1991.
- MASSEY (D.) et DENTON (N.), *American Apartheid*. Harvard University Press (USA), 1992.
- MOSSBERGER (K.) et STOCKER (G.), « Urban Policy in Britain : Why it won't go away ». Working Paper, 1993.
- MYRDAL (G.), *Challenge to Affluence*, Gollanz, Londres (UK) 1964.
- PLOTKIN (S.), « Community and Alienation : Enclave Consciousness and Urban Social Movement ». *Comparative Urban Community Research*, (USA), vol. 3, 1991.
- REX (J.), *The Ghetto and the Underclass*. Gower Publishing Group Aldershot (UK), 1988.
- RIEDER (J.), Carnasie. *The Jews and Italians of Brooklin against Liberalism*. Harvard University Press, Cambridge, Ma. (USA), 1985.
- RUSK (D.), *Cities without Suburbs*. Johns Hopkins Press, Baltimore (USA), 1990.
- SAYAD (A.), « Une famille déplacée », in BOURDIEU (P.), dir., *La Misère du Monde*, Seuil, Paris, 1992, pp. 33-48.
- SOLOMOS (J.), *Black Youth and Racism under State*. Cambridge University Press, (UK), 1988.
- VERRET (M.), *L'espace ouvrier*. Armand Colin, Paris, 1979.
- WILSON (W.J.), *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass and Public Policy*. University of Chicago Press, Chicago, (USA), 1987.
- ZUKIN (S.), « The Post-modern Debate over Urban Form ». *Theory, Culture and Society*, 1988.

Les relations interculturelles dans la ville : entre fictions et mutations

Sophie BODY-GENDROT et Véronique DE RUDDER

En France, comme aux Etats-Unis ou en Grande Bretagne, selon une rhétorique déjà ancienne, l'amalgame entre « quartiers en crise » et « pathologies sociales » s'exprime dans des discours stéréotypés qui renforcent la stigmatisation conjointe des espaces de relégation résidentielle et de leurs habitants. Les effets de la crise économique et de la globalisation produisent cependant des effets contradictoires sur la formation des identités, entre la fragmentation et la labilité de leur expression quotidienne dans les interactions locales et le renforcement des identifications plus générales, nationales voire civilisationnelles. Tandis que se polarisent frontières et çlivages sociaux, les populations défavorisées des quartiers en déréliction sont engagées dans des enjeux de classement social qui s'expriment sous forme de conflits interculturels.

Les politiques publiques concernant ces secteurs urbains varient en fonction des traditions nationales et des orientations gouvernementales, et l'engagement de l'Etat, en particulier y est assez différent. Elles ont cependant en commun, dans les trois pays considérés, d'utiliser des outils mineurs parfois inadéquats et souvent contradictoires pour traiter de situations de dégradation économiques et sociales majeures tout en n'offrant guère de solution permettant une véritable revalorisation du statut de ces territoires ni une véritable intégration sociale et politique des populations considérées.

The Intercultural Relations in the City : Between Fictions and Mutations

Sophie BODY-GENDROT and Véronique DE RUDDER

In France, as in the United States or in the United Kingdom, according to an already worn out rhetoric, the conflation of « neighbourhoods in crisis » and of social pathologies is expressed in stereotyped discourses reinforcing the joint stigmatisation of segregated residential spaces and of their residents. The impact of economic restructuring and of globalization produces however contradictory outputs on the formation of identities, such as the fragmentation and the fluidity of their daily expression in local interactions and the hardening of more general, national, even civilisational identifications. As boundaries and social cleavages crystallize, the disadvantaged populations from bleak areas are involved into stakes around social hierarchies revealed throughout interethnic and racial conflicts.

Public policies related to these urban spaces vary according to national traditions and administrative choices and the intervention of the state, in particular, may be rather different. They converge in the three concerned countries, however, in the use of minor, sometimes inadequate, and often contradictory tools to treat major cases of economic and social collapse, while hardly offering any solution allowing a genuine revamping of the status of such spaces nor a real socio-political integration of their residents.

Las relaciones interculturales en la ciudad, entre ficciones y mutaciones

Sophie BODY-GENDROT y Véronique DE RUDDER

En Francia, como en Estados Unidos o en Gran Bretaña, según una retórica ya antigua, la amalgama entre los « barrios en crisis » y las « patologías sociales » se expresa en los discursos estereotipados que refuerzan la estigmatización conjunta de los espacios de relegación residencial y de sus habitantes. Los efectos de la crisis económica y de la globalización producen sin embargo efectos contradictorios sobre la formación de las identidades, entre la fragmentación y la labilidad de su expresión cotidiana en las interacciones locales y el refuerzo de las identificaciones más generales, nacionales, e incluso de civilizaciones. Mientras que se polarizan las fronteras y las diferencias sociales, las poblaciones desfavorecidas de los barrios desamparados se encuentran implicadas en juegos de clasificación social que se manifiestan como conflictos interculturales.

Las políticas públicas que tratan de estos sectores urbanos varían en función de las tradiciones nacionales y de las orientaciones de los gobiernos. El compromiso del Estado, en particular, es bastante diferente de un país al otro. Sin embargo aquellos tienen en común, en los tres países considerados, utilizar medios de poca importancia, a veces inadecuados y a menudo contradictorios para tratar las situaciones de degradación económica y social grave. Todo ello, sin ofrecer una solución que permita una verdadera revalorización del estatuto de esos territorios, no tampoco una verdadera integración social y política de sus poblaciones.